

Cahier des Clauses Techniques et Particulières
LOT N° 3 MENUISERIES BOIS

1/6

Maitrise d'ouvrage

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU GRAND ARMAGNAC	M. DUPRONT	14 Allée Julien Laudet 32800 EAUZE		
--	------------	---------------------------------------	--	--

Equipe de Maitrise d'œuvre

ATELIER BAP Architectes	M. Pellegatta Vincent Mme Bablet Béregère	Lamothe Endo 32 500 FLEURANCE	Vincent : 06 45 46 40 85 Béregère : 06 07 36 49 96 bap@bap.archi	
BET FLUIDES SATEC	M.RIO Yves	Avenue des Etats Unis 31 000 TOULOUSE	Yves : 06 89 11 96 07 be@satec-ingenierie.com	

Cahier des **Cl**auses **T**echniques et **P**articulières **LOT N° 3 MENUISERIES BOIS**

2/6

3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES AU LOT MENUISERIES BOIS INTERIEURES

3.01 Prescriptions générales

Cahier des Charges applicables aux travaux de menuiserie bois (Cahier du C.S.T.B. n° 36.1)

- Suivi du Cahier des Clauses Spéciales (Cahier du C.S.T.B. 36.1)
 - Choix des fenêtres en fonction de leur exposition (Cahier C.S.T.B. - Livraison 149 - Cahier 1243 - Mai 1974)
 - Règles de calcul des caractéristiques thermiques des parois de construction des déperditions de base des bâtiments, du coefficient G des logements et autres locaux d'habitation (règles Th) - C.S.T.B. - Février 1975
 - Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions annexes (dites "Règles NV 65") - Edition Décembre 1978
 - Panneaux de façades menuisés: prescriptions applicables aux panneaux utilisés en territoire métropolitain (Cahier du C.S.T.B. - Livraison 49 - Cahier 391 - Avril 1961)
- Normes Françaises P.01 - Dimensions de construction. Normes Françaises P.20 - Généralités menuiseries. Normes Françaises P.23 - Menuiseries Bois. Normes Françaises P.24 - Menuiseries métalliques. Normes Françaises P.26 - Quincaillerie. Normes Françaises P.27 401 - Pièces d'appui et seuils en fonte. Normes Françaises P.85 - Joints
- Les normes et règlements s'entendent en vigueur et complétés d'éventuels additifs modificatifs parus au premier jour du mois d'établissement des prix.

3.02 Définitions des prestations

Dessins et détails d'exécution ou fiches techniques descriptives du fabricant. Fourniture, transport, stockage, mise en oeuvre, la pose, le réglage, les découpes la fixation, tous les matériaux et matériels, éléments constitutifs et ouvrages accessoires nécessaires à l'exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P. La fourniture d'échantillons complets et leur quincaillerie. La réfection ou la réparation des ouvrages défectueux ou détériorés, soit en cours d'exécution, soit à la réception avec toutes les conséquences en découlant. La protection des ouvrages de l'Entreprise et de ceux des autres corps d'état, encours de chantier, pour éviter la dégradation, les tâches dues aux projections de plâtre, ciment, etc. La protection anti-rouille de tous les ouvrages en acier par métallisation, galvanisation à chaud ou par peinture anti-rouille. Le réglage et l'ajustage des menuiseries pour la réception. La mise en jeu pendant la période de garantiE. Le nettoyage en cours et en fin de travaux, l'enlèvement des déchets, gravois, emballages, etc... et tout le matériel utilisé pour la mise en oeuvre des ouvrages.

3.03 Provenance et Qualité des bois

Les bois mis en oeuvre devront satisfaire aux spécifications techniques des normes NF B 50.001 à 50.004, 51.001 à 51.340, 52.001, 53.100 à 53.510, 54.000 à 54.172. Ils devront être conformes aux décisions et recommandations du G.P.E.M

3.04 Conditions de réception

Avant la mise en oeuvre, les essais d'étanchéité à l'air et à l'eau seront réalisés sur un prototype. A la mise en oeuvre, le contrôle permettra de s'assurer que les règles du D.T.U., règles de l'art, règlements et prescriptions en vigueur ont été observées. A la réception, les contrôles porteront sur la bonne exécution et finition des ouvrages. Dans le cas de malfaçons, l'Entrepreneur devra reprendre les ouvrages défectueux ou les corriger si le Maître d'Oeuvre ne juge pas les remplacements nécessaires. L'entrepreneur du présent lot devra fournir les Procès- Verbaux des essais, justifiant de la classe des menuiseries. Ces certificats devront dater de moins de six mois avant la remise des offres.

3.05 Liaison avec le gros-œuvre

Après passation des marchés, l'Entrepreneur du présent lot devra remettre tous les détails de réservations nécessaires au Bureau d'Etudes qui en fera mention dans ses plans. Les tolérances imposées au Gros-Oeuvre seront

Cahier des **Cl**auses **T**echniques et **P**articulières **LOT N° 3 MENUISERIES BOIS**

3/6

précisées pour chaque cas; l'Entrepreneur les rappellera obligatoirement sur ses plans. Sur l'ensemble des ouvrages où il devra s'implanter, l'Entrepreneur du présent lot vérifiera lui-même le respect des tolérances imposées au Gros-Oeuvre. L'ensemble des réservations de trous et feuillures dans le béton armé est à la charge du Gros-Oeuvre, à la condition expresse que l'Entrepreneur du présent lot lui en fasse connaître les caractéristiques dans un délai donné.

3.06 Limite de prestations

L'Entrepreneur du Lot Gros-Oeuvre a, à sa charge, la réservation dans ses ouvrages des percements, trous, trémies, chevêtres, etc.. éventuellement nécessaires à l'Entrepreneur du présent lot, pour autant que les indications correspondantes lui ait été données en temps utile par l'Entrepreneur considéré. Tous les percements complémentaires à effectuer dans le B.A. seront exécutés par l'Entrepreneur de Gros-Oeuvre aux frais de l'entreprise défaillante. L'entrepreneur du lot Gros-Oeuvre a, à sa charge, la pose des pièces à incorporer au coulage et nécessaires à la pose et à l'exécution des ouvrages du présent lot: fourreaux, douilles, taquets, attentes, rails, etc... La fourniture de tous ces éléments est à la charge du présent lot. Les scellements des menuiseries sont à exécuter par l'Entrepreneur du lot Gros-Oeuvre, après que l'Entreprise du présent lot ait effectué elle-même le réglage et un scellement sommaire fixant leurs ouvrages réglés. Sur cloisons sèches intérieures, la pose des huisseries reste à la charge du lot Plâtrerie. Sur cloisons Promonta intérieures, la pose des huisseries reste à la charge du présent Lot. Sur murs de refends, le scellement final et les finitions restent à la charge du présent lot.

3.07 Implantation des ouvrages

L'Entrepreneur du présent lot procédera à l'implantation de ses huisseries suivant le tracé des axes exécutés par le lot Gros-Oeuvre, ou Plâtrerie. Ils seront conjointement responsables des tracés, côtes et implantations.

3.08 Impressions

Sur les menuiseries bois, la couche d'impression sera appliquée par l'Entrepreneur du Lot peinture à la demande de l'Entrepreneur du présent Lot, avant la pose des ouvrages si celles-ci ne sont pas d'origine pré-peintes. Est à la charge du présent lot, le cas échéant, l'application d'une couche d'impression à l'huile de lin sur les parties assemblées des ouvrages non accessibles après coup. Tous les ouvrages métalliques ainsi que toutes les pièces de ferrage, sauf ceux en métaux non oxydables, devront être livrés munis d'une couche primaire de protection contre la corrosion au minium de plomb.

3.09 Réglementation PMR.

Les ouvrages devront être conforme à la réglementation PMR : Poignées, commande, interrupteurs...

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES EN MENUISERIES BOIS INTERIEURES

3.1 Description générale des blocs portes un vantail à âme pleine

Elles seront constituées de la façon suivante et dite à âme pleine: Une ossature en bois dur et cale de renfort au niveau des serrures. Revêtue sur les deux faces par panneaux fibres pré-peintes. Elles auront une épaisseur minimum de 40mm variable suivant degré coupe-feu ou pare-flamme. Elles devront être conformes au règlement de sécurité incendie et avoir reçu l'agrément du C.S.T.B. Les huisseries seront en bois et adaptées au épaisseurs des cloisons définies sur les plans. Elles seront renforcées dans le cas ou elles reçoivent un ferme-porte ou autre contrainte particulière. A l'exception des murs de refend, toutes les huisseries seront à recouvrement et recevront un fond de feuillure pour joint. Dans le cadre d'huisseries pour locaux sanitaires recevant un revêtement de faïence, le recouvrement devra être suffisant afin d'éviter toute baguette couvre-joint. Dans le cas contraire, l'Entreprise devra la fourniture et la pose des dites baguettes. Toutes les huisseries seront adaptées à l'épaisseur des cloisons suivant cotations Plans Architectes.

FERRAGE: 3 à 4 paumelles suivant nature de la porte conformément au degré de coupe-feu.

QUINCAILLERIE: Les garnitures de portes seront en aluminium, en une seule partie, au choix de l'Architecte ou équivalent. Béquilles de 23 de diamètre, longueur 148, forme U et angles arrondis, rosaces assorties. Serrures de 1ère qualité, à mortaiser, ou équivalent sur le vantail. Les canons de sûreté seront de type Européen avec combinaison passe-partout général et passe partiel en parapluie. Le choix final des canons sera déterminé avec les services intéressés. Les jeux de clés seront livrés pour chaque ensemble en trois exemplaires.

BUTOIRS: les seront de type à douille cuivre, bague caoutchouc, fixation par vis tamponnée.

FERME-PORTE. Ils seront hydrauliques, type "Pondestar" Levasseur ou équivalent, de force adaptée et conforme aux natures de portes.

3.1. Repérage des portes intérieures à un vantail

3.1.1 Porte à âme pleine.

Dimensions: 93/2,04

Serrure à mortaiser avec canon, Ensemble béquille double sur rosaces et rosaces entrées de cylindre. Butoir. Ferme porte.

Localisation. Wc enfants

3.1.2 Porte à âme pleine en applique extérieure PMR

Dimensions: 90/2,10

Serrure à mortaiser avec canon, Ensemble béquille double sur rosaces et rosaces entrées de cylindre. Butoir. Ferme porte. Compris tous accessoires PMR (2 poignées ,etc....)

Localisation. Salle d'eau

3.1.3 Panneaux médium coulissant sur rail compris guides et quincaillerie

Dimensions: 1,60/2,75htm

Localisation. Sur mur de refend entre salle d'activités 1 et 2

3.2 Aménagement intérieur

3.2 Salle d'activités

3.2.1 Meuble medium

Voir détail 4

3 modules composés chacuns 2 d'une série de 6 d'étagères avec recoupement central suivant la portée. Poignées

Cahier des **Clauses Techniques et Particulières** **LOT N° 3 MENUISERIES BOIS**

5/6

métal brutes fixées dans le champ de la porte
dimension totale 2,48 X 2,55ht et 4,96X2,55ht
4 panneaux coulissants équipés de tampons anti pince doigt en médiums sur rail de dimensions 1,00X2,55ht
Compris habillage des joues, du fond des placards et imposte
Habillage des passages de portes [cotés et sous faces]
+ 1 module vide pour recevoir la kitchenette
1 panneau coulissant équipé de tampons anti pince doigt médium sur rail dim 65X2,55ht

Localisation : Salle d'activités

3.2.2 Paillasse

Fourniture et pose d'une paillasse en post formé Matière mélaminé. Dimensions 60cm x 2,70

Localisation. Salle d'activité

3.2.3 Meubles sous évier

En fourniture et pose d'un meuble de cuisine de type sous-évier en médium pour insérer deux éviers type adulte et type enfant

2 portes, 1 étagère de dimensions 135x60

Localisation. Salle d'activité cuisine

3.2.4 Plinthes médium

Fournitures et pose de plinthes bois 10cmht. Angle droit.

Localisation : Ensemble de la pièce

3.3 Dégagement

3.3.1 Meuble bas dans dégagement

Voir détail 3

2 caissons médiums avec paillasse médium ép 5cm Poignées métal brutes fixées dans le champ de la porte

Dim totale 2,20X1,05ht avec 2 ouvrants 1,10X1,00ht

Localisation. Dégagement

3.3.2 Trémie escalier

En rebouchage de la trémie, pose d'une ossature bois et panneaux CTBH

Dim 2,00X3,50

Localisation : Ancien escalier

3.3.3 Cubes médiums

2 cubes 50X35X50ht

4 cubes 30X35X30ht

Compris fond des caissons. A fixer sur murs

Localisation. Dégagement

3.3.4 Portes manteaux en bois

En forme de boules, 3 diamètres de boules : 6 cm, 6,8 cm et 7,8 cm. A fixer sur murs

Localisation. Dégagement

3.3.5 Plinthes médium

Fournitures et pose de plinthes bois 10cmht. Angle droit.

Localisation : Ensemble du dégagement

Cahier des **Cl**auses **T**echniques et **P**articulières **LOT N° 3 MENUISERIES BOIS**

6/6

3.4 Salle de direction

3.4.1 Meuble bas médium

Voir détail 2

3 caissons avec paillasse OSB ép 5cm Dim totale 3,95X1,00ht + 1 porte de 90cm de passage avec 5 ouvrants 48X1,00ht

Série de 1 étagère avec recoupement suivant la portée Poignées métal brutes fixées dans le champ de la porte

3.4.2 Menuiseries bois fixes

Dim total 2,40X1,87ht et retour de 1,00X1,87ht avec allège sur 1,00m
7 traverses

3.4.3 Plinthes médium

Fournitures et pose de plinthes bois 10cmht. Angle droit.

Localisation : Ensemble de la salle

3.5 Salle de repos

3.5.1 Placards médium

Voir détail 1

Equipements d'une série d'étagères avec recoupement central suivant la portée. Poignées métal brutes fixées dans le champ de la porte

1 partie de 4,42X3,27ht composé de 4 modules avec 14 fermetures

2 parties de 1,68X3,27 compris porte de 90X2,10ht avc habillages des joues et plafond

3.5.2 Niches

Dimension 45X 28 X2,86ht

Compris plinthes et habillage 45X41ht + 1 série de 4 étagères

3.5.4 Plinthes médium

Fournitures et pose de plinthes 10cmht. Angle droit.

Localisation : Ensemble de la pièce et meuble

3.6 Entrée

Voir détail 2 Banquette d'accueil

Dim totale 2,53X70

Equipements de 12casiers en 35X35

Assise 200X70X5cm ép

3 casiers avec 3 ouvrants 71X1,07ht compris 3 étagère

+ Plafond médium de dimension 1,70X3,94 [plafond a cheval entre salle de repos et entrée]

Localisation : Banquette entrée

3.6.1 Plinthes médium

Fournitures et pose de plinthes 10cmht. Angle droit.

Localisation : Ensemble de l'entrée

3.7 Volets à restaurer

L'entreprise prévoit suivant visite sur place, le contrôle et la remise en l'état.

Cahier des Clauses Techniques et Particulières
LOT N° 3 MENUISERIES BOIS

7/6

Localisation : Ens des fenêtres

3.8 Vérification des vitraux

L'entreprise prévoit de revoir l'étanchéité des 2 vitraux

Localisation : Cage d'escalier

3.9 Panneaux PMR

L'entreprise prévoit la pose d'un panneau PMR pour la place extérieure

Localisation : Plan masse